

PROCÉDURE TYPE POUR LE DON D'ORGANES

EN RELATION AVEC L'ARTICLE 204.1 (LSSSS)

Centre hospitalier
avec personnel
dédié en don
d'organes

Patient en mort imminente

1 IDENTIFICATION

TRAITEMENT MÉDICAL ACTIF

Le patient satisfait aux critères pour être un donneur potentiel d'organes :

- **Personne de tout âge**
- **Atteinte neurologique grave** (anoxie cérébrale post-réanimation, AVC, hémorragie cérébrale, encéphalopathie, trauma crânien, Glasgow < 5...)
- **Intubée sous ventilation mécanique**

Communiquer avec
l'infirmière de liaison
ou ressource de votre
établissement afin de
vérifier l'admissibilité
du donneur potentiel
auprès de Transplant
Québec

Selon la situation, décision de poursuivre ou non le traitement médical actif

Oui

Non

Diagnostic de
décès neurologique
(DDN)

**Donneur potentiel
en DDN**

Pronostic sombre
Considération d'arrêter les traitements
de maintien des fonctions vitales (TMFV)

**Donneur potentiel
en décès cardiocirculatoire (DDC)**

L'état du patient
s'améliore

Poursuite du
traitement médical

Selon la situation,
poursuite ou non du
traitement médical

**Fin de la référence
à Transplant Québec**

2 RÉFÉRENCE

AVANT D'OFFRIR L'OPTION DU DON D'ORGANES À LA FAMILLE

L'infirmière de liaison ou ressource en don d'organes communique avec Transplant Québec

afin de vérifier l'inscription du patient aux registres de la RAMQ et de la Chambre des notaires du Québec

**NE PAS
OFFRIR
L'OPTION
DU DON À
LA FAMILLE
AVANT
L'ÉTAPE 4**

3 COMMUNICATION DU DIAGNOSTIC / PRONOSTIC

Annoncer et expliquer le pronostic fonctionnel grave et irréversible

Discuter de l'arrêt des traitements de maintien des fonctions vitales (TMFV)

Allouer le temps nécessaire pour assimiler l'information

S'assurer de la compréhension du pronostic

Répéter l'information aussi souvent que nécessaire

- Favoriser un endroit privé, une ambiance propice
- Avoir une attitude empathique et être à l'écoute des besoins
- Prévoir la présence d'intervenants pour le soutien à la famille
- Utiliser des outils visuels (ex. : imagerie)

4 OFFRE / APPROCHE D'ÉQUIPE

PRÉSENTER L'OPTION DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

en demandant à la famille de répondre en fonction des volontés **CONNUES** exprimées

- par l'inscription aux registres des consentements au don d'organes et de tissus de la RAMQ ou de la Chambre des notaires du Québec **OU**
- par la signature à l'endos de la carte d'assurance maladie **OU**
- verbalement

OU des volontés **NON CONNUES** en tenant compte des valeurs de la personne

Offrir l'intervention du coordonnateur-conseiller clinique de Transplant Québec pour répondre aux interrogations des familles

Allouer le temps de réflexion nécessaire
Être à l'écoute de la famille, répondre à ses besoins

Obtenir la décision pour le don

Communiquer la réponse à Transplant Québec

Consentement

Refus

En présence
d'un donneur
conjoint d'organes
et de tissus,
Transplant Québec
fait le lien avec
Héma-Québec.

Poursuivre le
soutien à la famille

Soins de fin de vie

5 ÉVALUATION, QUALIFICATION ET PRÉLÈVEMENT

POURSUIVRE LE MAINTIEN DU DONNEUR

Rendre disponible toute l'information le concernant au coordonnateur de Transplant Québec

Début de la phase d'évaluation et de qualification du donneur en collaboration avec l'équipe médicale et le coordonnateur-conseiller clinique de Transplant Québec

DDN

Décès par critères de décès neurologique et confirmé par 2 médecins

Transfert en salle d'opération*

Prélèvement des organes

DDC

Transfert en salle d'opération

Retrait des TMFV et soins de fin de vie

Décès constaté par critères cardiocirculatoires et confirmé par 2 médecins

Prélèvement des organes

Pas de décès

Soins de fin de vie

* Pour les centres hospitaliers qui ne sont pas des centres préleveurs, le donneur sera transféré vers l'un de ces centres le plus rapidement possible selon la situation.

Outils de référence :

www.transplantquebec.ca et les documents suivants (disponibles sur demande à info@transplantquebec.ca) :
Trousse *Pensez don* (document pour les unités de soins intensifs et d'urgence) et règle du donneur (en format de poche)



**TRANSPLANT
QUÉBEC**

*Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie.*



Association des conseils
des médecins, dentistes
et pharmaciens du Québec



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX